

19

CONSEIL
ÉCONOMIQUE
SOCIAL &
ENVIRONNEMENTAL
RÉGIONAL
NOUVELLE-AQUITAINE

RETOUR
SUR UNE ANNÉE
DE MANDATURE

Sommaire

L'édito du Président	3
2019, le CESER au travail !	4
2019, année de publication de rapports	7
• Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine	7
• Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine	9
• Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine	11
2019, le CESER donne son avis	13
2019, le CESER a l'esprit de coopération	15
2019, le CESER contribue à des débats aux enjeux nationaux	17
2019, le CESER ancré dans les territoires et attentif aux signaux émergents	19
2019, le CESER communique	20
2019, le CESER dans les médias	21
2019, le CESER en chiffres	22
Et à venir en 2020...	24
Ils ont siégé en 2019	25





Un CESER plus largement ouvert sur la société régionale, un CESER plus créatif, participatif et prospectif, un CESER qui occupe pleinement sa place institutionnelle au sein de la Région ! C'est la triple ambition que s'est fixée le CESER Nouvelle-Aquitaine à l'ouverture de cette mandature 2018-2023 !

Ce rapport annuel d'activités rend compte des travaux de l'année 2019 : y figurent deux rapports en réponse à l'exécutif régional sur la maîtrise de la consommation foncière et sur la neutralité carbone, un rapport sollicité par le Préfet de Région et le Président du Conseil régional sur les perspectives de l'économie de la mer ! 32 avis sur des programmes stratégiques comme le SRADDET ou Néo Terra, sur des règlements d'intervention pour la mobilité et les transports, le développement économique, l'emploi, la formation, la justice sociale...

Ce bilan illustre l'engagement du CESER pour informer, alerter et convaincre sur l'urgence à engager les transitions d'un développement compatible avec les ressources finies de la planète, le maintien des régulations naturelles indispensables à la vie, telles que le climat ou le bon fonctionnement des écosystèmes. Urgence pour notre cohésion sociale également et l'éradication de toutes les formes de précarités et de pauvreté, sources de fractures sociales ! Urgence pour notre cohésion territoriale et la prise en compte de la diversité de nos territoires.

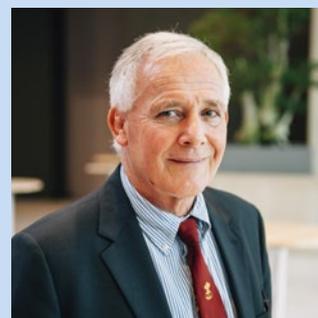
Les transformations exigent plus que jamais des temps de débats ou d'échanges sur les signaux faibles des évolutions émergentes de la société. Pour éclairer et alerter tout autant le citoyen que la puissance publique, le CESER, par la diversité de sa composition, par les travaux qu'il est amené à conduire, offre à l'échelle régionale cet espace de débat, de confrontations d'idées et de construction pour mieux faire société en Région.

Pour occuper pleinement sa place, le CESER a entrepris l'optimisation de son organisation et de sa communication, avec un mode d'expression plus direct. Aussi, et c'est une première, les rapports neutralité carbone et maîtrise foncière ont-ils été présentés devant l'Assemblée plénière du Conseil régional. Avec de nouveaux outils de communication pour sensibiliser le plus grand nombre : un nouveau site Internet, des communiqués de presse, des documents plus accessibles sous la forme de fiche de lecture ou de synthèse.... Des réunions publiques aussi pour présenter nos rapports et pour répondre aux sollicitations des organisations régionales et locales intéressées par nos analyses et propositions.

Cette année encore, le CESER a contribué ainsi, devant les pouvoirs publics et devant les citoyens, à enrichir le débat sur les enjeux de société, à participer à la construction de politiques publiques. Il est resté intransigeant sur les valeurs partagées de respect, d'engagement, de démocratie.

Car le CESER Nouvelle-Aquitaine croit en une société de citoyenneté active au service de la cohésion sociale et des valeurs républicaines. C'est le point commun qui relie chacun de ses membres, dans toute la diversité des organisations qu'ils représentent : filières économiques, chambres consulaires, syndicats de salariés, associations... autant de lieux d'engagements dans lesquels chacun peut faire valoir sa vision de la société.

Aussi le CESER appelle-t-il de ses vœux une société plus égalitaire, plus démocratique, plus durable.



Dominique Chevillon
Président

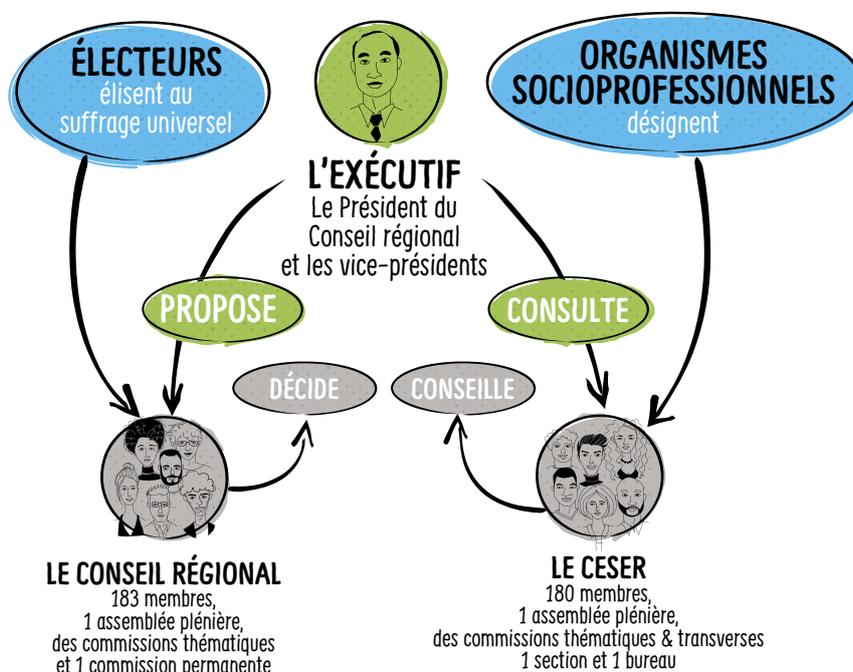
2019

le ceser au travail !

Un espace consultatif de dialogue pour la démocratie consultative régionale

Le CESER est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Le CESER représente la diversité de la société civile organisée.

Régi par la loi et le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) qui précisent ses missions, le CESER examine le budget régional à toutes ses étapes ainsi que les différents documents de planification en amont de leur adoption, et répond aux demandes d'avis et d'études du Président du Conseil régional (saisines). Conformément à la loi NOTRe, il a vu se renforcer depuis 2016 sa capacité à contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales.



Une contribution à l'animation du débat public

Détaché des contraintes du temps électoral, attentif aux signes émergents des évolutions de la société, le CESER veille, imagine dans un esprit prospectif, alerte et interpelle. Il bénéficie d'une liberté d'expression, tant dans le choix des thèmes qu'il souhaite traiter (auto-saisines), que dans sa communication ou son appréciation des sujets qui lui sont soumis (saisines). Il publie et diffuse des avis, contributions et rapports destinés à éclairer la décision des acteurs publics et socioprofessionnels.

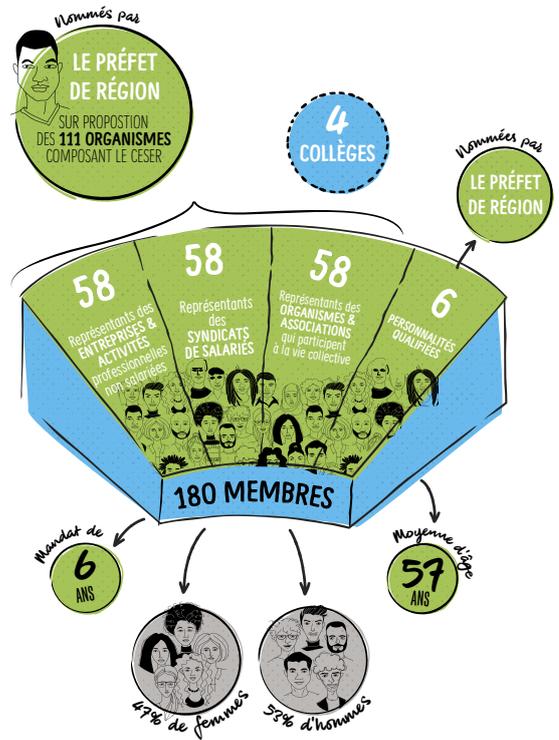
Le bien commun comme plus-value

Riche de la grande diversité de ses membres et des structures de la société civile organisée qui y sont représentées, le CESER s'appuie sur des valeurs partagées de respect, d'engagement et de démocratie. Composé de conseiller(ère)s issu(e)s d'origines socioprofessionnelles et territoriales diverses, il permet un dialogue constructif, une confrontation d'expressions dépassant les intérêts individuels ou catégoriels ainsi qu'une appropriation collective des enjeux du développement économique, social et environnemental régional.

Une organisation collégiale

Les 180 conseillers sont désignés pour six ans par le Préfet de région et répartis en quatre collèges.

Régie par le Code Général des Collectivités Territoriales et par son propre règlement intérieur, l'Assemblée est organisée en Nouvelle-Aquitaine en cinq commissions thématiques, une section et quatre commissions transverses qui conduisent les études, préparent les rapports, les contributions et les avis qui sont ensuite présentés, discutés et soumis au vote des conseillers au cours des séances plénières ou lors des réunions de Bureau.



Vote Adopte
LES AVIS, CONTRIBUTIONS, ÉTUDES



180 CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS RÉPARTIS DANS 5 COMMISSIONS THÉMATIQUES + 1 SECTION & 12 GIA (Groupe Inter-Assemblées)

4 COMMISSIONS TRANSVERSES

LES COMMISSIONS :

Cinq commissions thématiques :

- **Commission 1 :** « Éducation, Formation et Emploi »
- **Commission 2 :** « Développement des territoires et Mobilité »
- **Commission 3 :** « Environnement »
- **Commission 4 :** « Économie »
- **Commission 5 :** « Vie sociale, Culture et Citoyenneté »

Quatre commissions transverses :

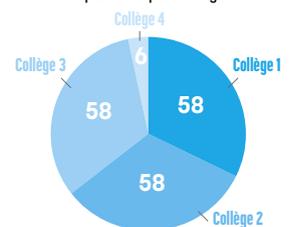
- **Commission A :** « Finances régionales »
- **Commission B :** « Évaluation des politiques régionales »
- **Commission C :** « Coopérations interrégionales, transfrontalières et internationales - Europe »
- **Commission D :** « Communication, valorisation des travaux et lien avec les territoires »

Une Section « Veille et prospective »

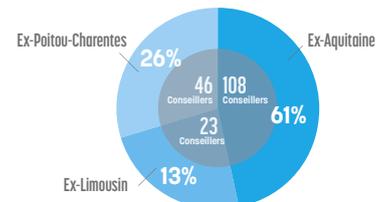
Plan de l'Assemblée



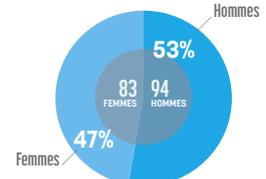
Répartition par collège



Conseillers/Ex-régions



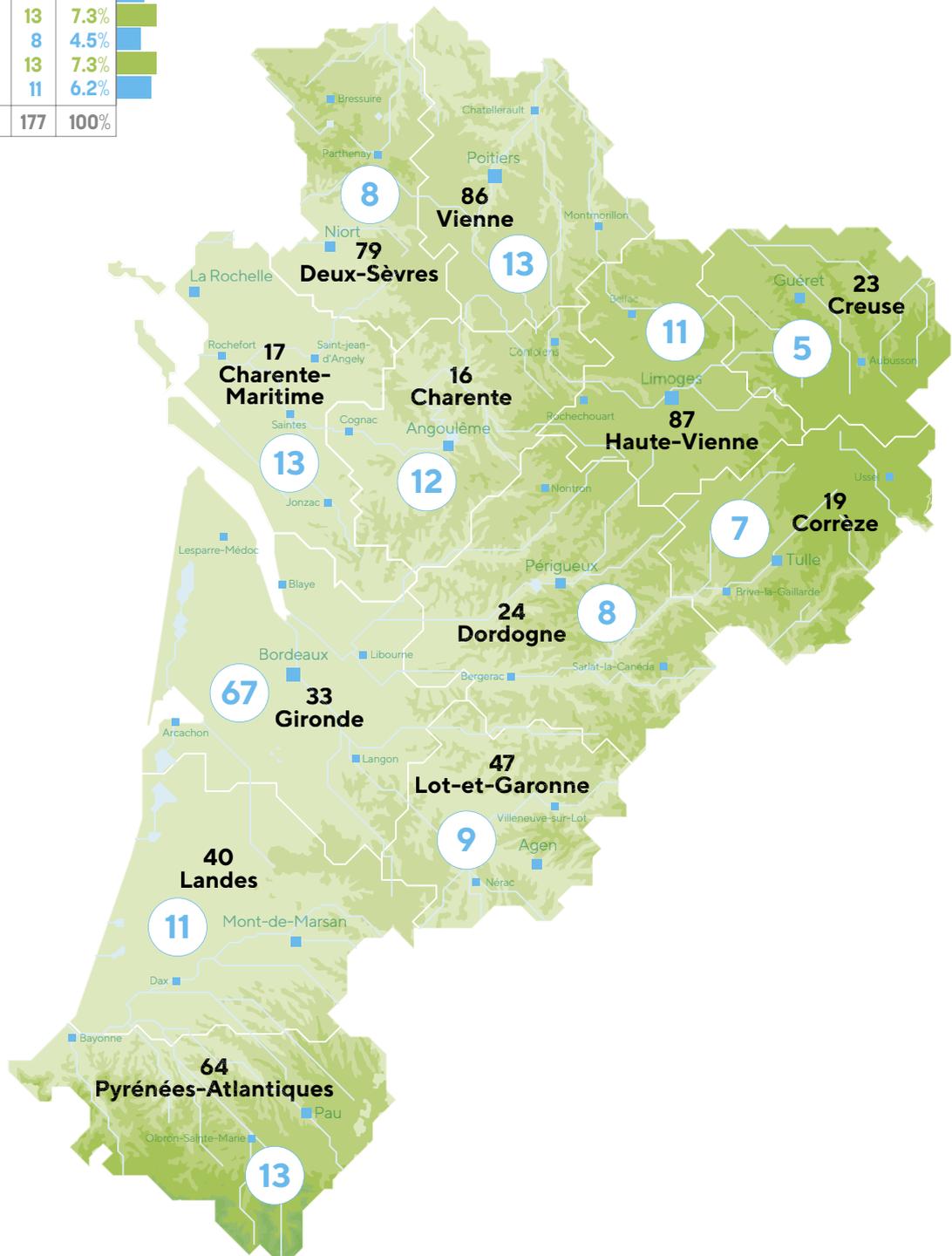
Parité Hommes / Femmes



*177 conseillers sur 180 sont nommés à la date du 1^{er} décembre 2019

RÉPARTITION DES CONSEILLERS PAR DÉPARTEMENT :

Départements	Conseillers	
	Nombre	Pourcentage
Charente	12	6.8%
Charente-Maritime	13	7.3%
Corrèze	7	4.0%
Creuse	5	2.9%
Dordogne	8	4.5%
Gironde	67	37.9%
Landes	11	6.2%
Lot-et-Garonne	9	5.1%
Pyrénées-Atlantiques	13	7.3%
Deux-Sèvres	8	4.5%
Vienne	13	7.3%
Haute-Vienne	11	6.2%
Total	177	100%



2019 année de publication de rapports



Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine

SAISINE

La mer dans toutes ses dimensions écologiques, culturelles et démocratiques

Le CESER a adopté le 4 avril 2019 le rapport « *Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine* » présenté par la section « Veille et prospective ». Ce rapport répond à une saisine du COSOMÉNA*. En Nouvelle-Aquitaine, la mer est un peu comme une « nouvelle frontière ». C'est un milieu différent, encore mal connu, qui constitue une opportunité de voir les choses autrement, d'expérimenter des idées neuves et de changer de paradigme. Se projetant vers l'avenir, le rapport explore la façon dont la mer pourra ou non répondre à sept grands défis qui se poseront demain en termes d'emplois, d'alimentation, de santé, d'énergie, d'habitat, de loisirs et de transports (marchandises et personnes). Il met en évidence de forts potentiels, certes, mais aussi qu'aucun des défis ne pourra être relevé sans un préalable : la préservation des milieux marins. Le CESER propose l'engagement régional dans cette transition. Ce processus doit débiter par un temps politique majeur, **des états généraux de la mer en région**, et s'inscrire dans une démarche plus large d'innovation sociale indispensable à la réinvention du modèle. **Il est urgent de se mettre en dynamique et en responsabilité sur la question maritime.**



À travers son rapport, la section « Veille et prospective » propose :

- Un objectif :
une « économie écologique » pour préserver.
- Un moyen :
une « économie de la connaissance » pour connaître et comprendre.
- Une méthode :
une « économie de la coopération » pour organiser.

Économiser la mer, les 7 recommandations du CESER



Le parti pris et la principale préconisation de la section « Veille et prospective » sont d'économiser la mer avec sept recommandations :

- promouvoir une approche de l'économie de la mer qui s'appuie sur l'impératif de préservation et une utilisation raisonnée des ressources naturelles, et non comme un seul levier de croissance ;
- travailler à la préservation de l'existant et à l'aménagement durable du territoire. Cela passe par le développement de stratégies foncières de long terme, l'anticipation des évolutions démographiques et climatiques, l'approfondissement de la connaissance des risques littoraux, la préservation dans la durée des espaces naturels et des espaces exploités par les activités primaires...;

- mettre en place un soutien actif à l'adaptation et à l'émergence des activités maritimes, en accompagnant la transition des métiers traditionnels et l'émergence des activités nouvelles;
- renforcer le développement des coopérations;
- déployer une politique plus volontariste et une gouvernance plus participative. Un engagement plus important doit être démontré sur le sujet de la mer en construisant une véritable stratégie régionale et en donnant des moyens pour la mise en œuvre de cette stratégie;
- sensibiliser pour une prise de conscience de la «maritimité» de la région et construire une identité maritime régionale. Faire de l'année 2020 l'année régionale de la mer!
- repenser les modalités d'intervention de la puissance publique et accélérer la transition vers de nouveaux modèles.

Présentation du rapport du CESER au COSOMÉNA

L'Observatoire des mutations économiques a été mis en place en 2006. Expérience unique en France, le Président du Conseil régional et le Préfet de région ont souhaité positionner l'Observatoire des mutations économiques auprès du CESER. Cette mission de veille a été confiée à la section «Veille et prospective». L'observatoire s'articule autour :

- d'un comité d'orientation et de suivi (COSOMÉNA) co-présidé par le Préfet de région et le Président du Conseil régional;
- d'une structure opérationnelle, le CESER à travers sa section «Veille et prospective», qui associe conseillers du CESER et experts extérieurs.

Le rapport «Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine» a été présenté le 29 avril devant le COSOMÉNA par Jany ROUGER, Président de la section, Stéphane MONTUZET, rapporteur, et Lucie d'ARTOIS, personnalité extérieure.

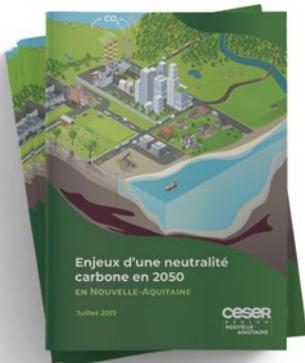
Présentation du rapport du CESER dans les territoires

Contribuant au débat public, le CESER Nouvelle-Aquitaine invite tous les acteurs, initiés ou non, à prendre part à la réflexion. Les enseignements et préconisations des rapports font l'objet de présentations ouvertes au public. Le rapport «Pour une économie durable de la mer en Nouvelle-Aquitaine» a ainsi été présenté à Bordeaux le 28 juin, à La Rochelle le 5 juillet, à Capbreton le 9 juillet, à Nantes le 10 juillet à l'occasion du forum «La Mer XXL».



EN ÉCHO





Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine

SAISINE

De la prise de conscience aux changements de modèles

Le CESER a adopté le 3 juillet 2019 le rapport « *Enjeux d'une neutralité carbone en 2050 en Nouvelle-Aquitaine. De la prise de conscience aux changements de modèles* » présenté par sa commission « Environnement ». Ce rapport répond à une saisine du Président du Conseil régional qui s'inscrit dans un contexte de travaux et rapports alertant sur l'accélération des dérèglements climatiques et l'intensification de leurs conséquences socio-économiques et environnementales. En effet, l'équilibre fragile de notre système climatique est mis en danger par les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées aux activités humaines.



Le rapport du CESER propose un ensemble de préconisations, plus particulièrement dans les domaines de l'agriculture et de la forêt que le CESER a choisi de privilégier en raison de leur rôle fondamental dans la réduction des émissions de GES et le stockage du carbone, et de leur importance dans la géographie et l'économie de Nouvelle-Aquitaine.

Changer nos modes de production et de consommation



Les préconisations du CESER s'inscrivent dans cette perspective, considérant que l'essentiel est aujourd'hui de renforcer les politiques, de massifier les actions déjà engagées depuis plusieurs années, d'en initier de nouvelles et de mettre en place de véritables suivis et évaluations, pour enfin réussir à inverser la tendance et à s'inscrire dans une trajectoire climatique vertueuse.

L'enjeu climatique ne doit toutefois pas masquer les autres enjeux environnementaux, notamment celui du déclin de la biodiversité avec un taux d'extinction des espèces sans précédent et qui s'accélère...

Si la part d'une action régionale peut sembler minime, elle est en fait essentielle :

l'amélioration de la situation tient à l'accumulation, dès le niveau local, de politiques volontaires s'appuyant sur une prise de conscience généralisée. La Région est déjà mobilisée sur la problématique du changement climatique, essentiellement autour de la politique sectorielle climat-énergie.

Elle doit aller au-delà pour inscrire la Nouvelle-Aquitaine dans la trajectoire de la neutralité carbone. Cinq pistes d'actions lui sont proposées :

- repenser l'ensemble des politiques régionales au prisme de la neutralité carbone et plus généralement à celui de la transition écologique;
- impulser une dynamique autour de la neutralité carbone dans les territoires;
- lutter contre l'étalement de l'urbanisation;
- poursuivre les efforts de recherche, d'innovation et de connaissance;
- susciter l'adhésion du plus grand nombre.

Deux secteurs stratégiques en Nouvelle-Aquitaine : l'agriculture et la forêt



Agriculture : deux leviers à actionner simultanément : 1. la production, en s'inspirant de l'agroécologie; 2. la consommation, en promouvant une alimentation ayant la meilleure empreinte carbone. L'accompagnement des circuits courts et les approches territoriales et citoyennes sont de plus préconisés.



Forêt : débat sur l'équilibre à trouver entre, d'une part, favoriser le stockage de carbone en forêt (puits de carbone forestier) et, d'autre part, favoriser l'effet de substitution (bois énergie,

bois matériau), qui induit l'augmentation de la récolte du bois. Les préconisations du CESER visent l'optimisation de la séquestration du carbone à la fois dans la forêt (arbres sur pied) et dans les produits qu'elle fournit.



Maîtrise du foncier

SAISINE

Des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine

Le CESER a adopté le 3 juillet 2019, le rapport « *Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine* » présenté par sa commission « Développement des territoires et mobilité ». Ce rapport répond à une saisine du Président du Conseil régional sur la consommation d'espace en Nouvelle-Aquitaine. À travers le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET), les Régions ont en effet des responsabilités nouvelles en la matière. La Région Nouvelle-Aquitaine a affirmé, dans ce schéma, son ambition d'une réduction de moitié du rythme de la consommation foncière.



Demande croissante en logements, en zones d'activités, en infrastructures... Les pressions sur les sols sont nombreuses et difficilement réversibles. Ce processus de consommation foncière et l'artificialisation des sols ont des conséquences de plus en plus tangibles : érosion de la biodiversité, changement climatique, perte de ressources pour l'agriculture et la forêt, coût pour la collectivité et les habitants, segmentations sociale et spatiale de la population...

Changer la manière de penser l'aménagement du territoire



De la planification à la fiscalité, en passant par les mesures de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers ou encore la redynamisation des centres-villes et centres-bourgs, les outils ne manquent pas pour élaborer et mettre en œuvre une véritable ambition de sobriété foncière.

Éviter, sinon réduire, au pire compenser : c'est autour de ces trois orientations hiérarchisées que le CESER propose d'organiser le développement urbain. Pour réussir ce changement de modèle, quatre conditions à réunir :

- repenser les échelles de l'aménagement de l'espace demain ! Il s'agit de renforcer l'articulation entre l'intercommunalité, qui doit être de plein droit le premier niveau de la gestion de l'espace, les Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) appelés à devoir rapidement couvrir l'ensemble du territoire régional et enfin, le SRADDET ;
- concevoir autrement l'aménagement de l'espace, à partir des ressources que le territoire peut offrir : ne pas considérer les espaces naturels, agricoles et forestiers comme la variable d'ajustement de l'urbanisation, limiter l'urbanisation en fonction de la capacité d'accueil du territoire sont deux exigences qui doivent guider et encadrer les stratégies de développement des territoires ;
- créer un modèle économique de la gestion économe du foncier, permettant de réguler les coûts d'accès au foncier et de rendre plus compétitives l'utilisation et l'optimisation de l'existant plutôt que la consommation d'espace ;
- fédérer autour de ce nouveau modèle de gestion économe de l'espace. Dans cette perspective, la sensibilisation de l'ensemble des acteurs du foncier et de la population, l'accompagnement des territoires sont primordiaux.

Avec ses nouvelles responsabilités en matière foncière, la Région peut agir à trois niveaux pour :

- connaître, comprendre et suivre les dynamiques foncières ;
- concrétiser l'objectif régional ambitieux de réduire de 50 % le rythme de la consommation d'espace ;
- fédérer les territoires autour de la sobriété foncière.

Le changement de modèle présenté va générer des coûts supplémentaires. Il faudra alors être vigilant à ne pas créer d'exclusion. Un soutien financier de la Région est attendu dans un premier temps, mais il faudra aussi accompagner les acteurs à concevoir des modèles économiques viables.

Présentation du rapport du CESER au Conseil régional



Le rapport « *Maîtrise du foncier : des bonnes intentions aux bonnes pratiques en Nouvelle-Aquitaine* » a été présenté devant l'assemblée plénière du Conseil régional le 9 juillet par la Présidente de la commission « Développement des territoires et mobilité », Camille de AMORIN BONNEAU et la rapporteure, Rima CAMBRAY.

Alain ROUSSET, Président du Conseil régional, commente « *C'est un sujet compliqué, ne serait-ce parce que le rôle de la Région en matière réglementaire est relativement limité. Le "moins 50 %" qui a été évoqué a fait l'objet de débats, alors même que tout esprit rationnel peut le voir comme un élément essentiel dans le cadre du change-*

ment climatique. Les SCoT et les PLU (ou PLUI) sont à gérer par les intercommunalités, mais nous aurons à réfléchir sur l'accompagnement en ingénierie, singulièrement pour les intercommunalités les plus petites... ».

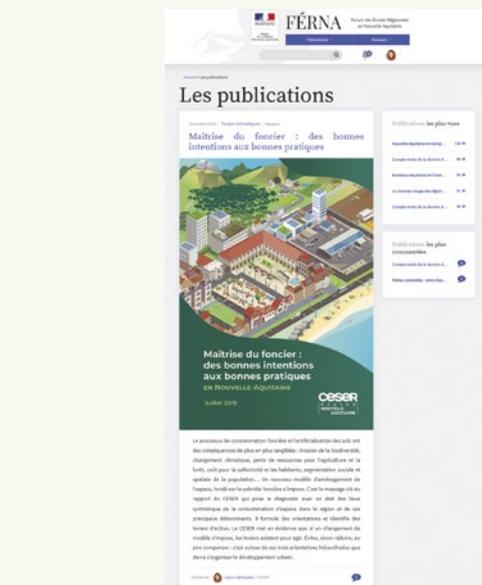
Présentation du rapport du CESER dans les territoires

Le rapport « *Maîtrise du foncier* » a ainsi été présenté à Poitiers le 11 octobre, à Bordeaux le 24 octobre et à Limoges le 25 octobre.

Le 19 novembre, à l'occasion d'une journée thématique intitulée « *De l'ambition pour nos friches !* », organisée par le Club observation et stratégie foncière, animée par la Région et l'EPF Nouvelle-Aquitaine, le rapport du CESER a été distribué aux participants.



EN ÉCHO



2019

le CESER donne son avis

32 avis ou contributions sur les politiques régionales*

Conformément à ses missions, le CESER a apporté aux élus du Conseil régional et à son exécutif, un éclairage différent, parfois critique, mais toujours constructif sur les politiques régionales présentées. En 2019, le CESER s'est prononcé sur des dossiers importants et structurants pour la Nouvelle-Aquitaine dont les idées-forces suivantes se dégagent :

Aménagement du territoire : le SRADDET, le pari d'un document fondateur



Au cœur de nombreuses thématiques, le SRADDET a vocation à intégrer au sein d'un document unique les orientations de l'aménagement et du développement durable du territoire régional. Au regard des enjeux que croise ce « schéma des schémas », le CESER a contribué aux différentes étapes de son élaboration (cf. les contributions d'octobre 2017 et de juin 2018, les avis du CESER d'avril et de juillet 2019). Il s'est attaché à la cohérence d'ensemble et à la portée du schéma et, lors de l'examen de nouveaux dispositifs d'intervention régionaux, il a formulé des observations plus thématiques, notamment :

- Lors de l'examen d'un nouveau dispositif en faveur de la revitalisation des centres-bourgs de Nouvelle-Aquitaine, le CESER invite à susciter l'envie de revenir habiter dans les centres !
- La question du **foncier agricole** constitue un enjeu incontournable du SRADDET. Dans la perspective d'un partenariat avec la SAFER, le CESER estime que la Région doit porter une vision collective de la protection des terres agricoles, de bout en bout, au-delà du seul financement des outils fonciers.
- En termes de **mobilité**, l'Assemblée souhaite que soit envisagée la gratuité d'accès au service des transports scolaires, et approuve l'instauration d'une tarification sociale sur le TER et le transport non urbain régional. Elle invite à penser une offre de mobilité répondant aux attentes de la population sur l'ensemble de la chaîne de déplacements, du premier au dernier kilomètre, et à proposer des solutions de mobilité alternatives et complémentaires au « tout automobile ».
- En matière de **logement**, dans l'attente d'une feuille de route précisant la stratégie régionale en matière d'habitat, le CESER approuve les dispositions pour accompagner le développement d'une offre de logements économiquement abordable.

Transitions écologique et environnementale, « NÉO TERRA » pour changer nos modèles



Pour engager les transitions écologique et environnementale, le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine a proposé une feuille de route qui se veut exemplaire en termes de mutation écologique à l'horizon 2030 : NÉO TERRA. Le CESER a partagé le diagnostic et a apprécié de disposer d'un recueil complet des chantiers à mener, des actions réalisées ou à mettre en œuvre, et des solutions possibles. Pour l'Assemblée, « l'ambition de transformation » affichée devra se matérialiser par une nouvelle politique d'investissement conséquente. Le CESER a également proposé d'engager, en parallèle, un plan « **NÉO SOCIETAS** » en matière d'inclusion sociale et de lutte contre les précarités, les inégalités sociales et territoriales.

En mars, sollicité par les Agences de l'eau des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne, le CESER examine plusieurs documents en cours de révision et soumis à consultation : Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI). Il réaffirme sa priorité : l'**eau potable** !

Consulté sur le plan régional de **prévention et de gestion des déchets**, le CESER regrette que le projet ne semble pas être complètement en accord avec l'ambition de « NÉO TERRA ».

En matière de **biodiversité**, le CESER réaffirme, qu'au-delà des politiques du Conseil régional dédiées à la préservation et à la reconquête de la biodiversité, toutes les politiques régionales devraient être mobilisées au service de ces objectifs, conformément à l'ambition inscrite dans « NÉO TERRA ».

Dans le domaine de l'énergie et dans la perspective d'un schéma régional biomasse de la Nouvelle-Aquitaine, le CESER soutient le développement de la méthanisation en cohérence avec le potentiel d'approvisionnement agricole et agroalimentaire du territoire, sous certaines conditions, et relève des points de vigilance quant au développement de la biomasse énergie dans la filière bois-forêt.

*À la date d'édition de ce bilan d'activités, les avis de la plénière de décembre ne sont pas comptabilisés, en particulier ceux sur le budget primitif 2020 et le SRADDET.

L'économie pour l'emploi ?



Confortée dans sa compétence de développement économique régional, la Région Nouvelle-Aquitaine propose en 2019 différentes interventions, dans une perspective de création d'activités et d'emplois. Consulté sur la **filière aéronautique**, le CESER reconnaît la constance et la continuité de l'action régionale en la matière, regrette l'absence d'une ambition sociale forte et d'un volet d'actions dédiées et s'interroge sur le projet TARMAQ, future cité de l'aéronautique et de l'espace en Nouvelle-Aquitaine.

À l'occasion du partenariat proposé avec l'**Agence de Développement et d'Innovation de Nouvelle-Aquitaine**, le CESER attire l'attention sur la situation des Très Petites Entreprises (TPE) et des Petites et Moyennes Entreprises (PME), et regrette que les questions de lutte contre les discriminations, pour l'égalité et la promotion de la santé au travail et la nécessité d'une transition vers une économie circulaire soient totalement absentes.

En avril, l'initiative d'un partenariat associant le **Grand Port Maritime de Bordeaux** et les collectivités territoriales concernées (Bordeaux-Métropole, le Département de la Gironde et la Région Nouvelle-Aquitaine) est saluée par le CESER sous réserve d'un certain nombre d'observations, tant sur les contenus que sur la gouvernance proposés.

En octobre, le CESER accueille favorablement trois projets dans le domaine du **tourisme**, portant sur l'hébergement touristique d'une part, sur la Mission des Offices de tourisme Nouvelle-Aquitaine (MONA) d'autre part, et enfin sur un projet de requalification touristique de l'Arsenal de Rochefort.

Les parcours de l'éducation, la formation, l'orientation... sans embûches ?

En 2019, la Région met en place son dispositif pour déployer ses nouvelles compétences en matière d'information sur les métiers et les formations, ainsi que sur la mixité des métiers et l'égalité professionnelle. Consulté sur les règlements d'intervention et diverses conventions (schéma régional de l'information jeunesse, convention de mise en œuvre de la loi « avenir professionnel », dispositif de développement des compétences et de l'emploi...), le CESER rappelle les principes auxquels il est attaché et qui doivent guider l'action régionale : lutte contre les discriminations, promotion de la mixité des métiers et l'égalité professionnelle, approche genrée, anticipation des métiers de demain... mais aussi maillage territorial, association des partenaires au dispositif..

Solidarité, justice sociale, droits culturels... au cœur des politiques régionales ?



La persistance voire l'accentuation de certaines inégalités (sociales et territoriales) en région ne font que souligner l'importance des enjeux de justice sociale, de solidarité et de lien social à propos desquels le CESER appelle régulièrement l'attention du Conseil régional. En avril, c'est ce qui a motivé le rejet, par le CESER, du projet de convention « pour l'accès aux droits et à la justice dans les territoires ruraux », ses réserves sur les dispositifs en matière de solidarité (en juin), et ses recommandations en matière de politique culturelle (en octobre).

Un signal budgétaire attendu pour engager les transitions

Assurant sa mission fondatrice confiée par la loi et le Code Général des Collectivités Territoriales, le CESER examine le compte administratif et les orientations budgétaires de la collectivité. Conscient de la difficulté de l'exercice, compte tenu des incertitudes qui pèsent sur les recettes et, dans le même temps, d'un mouvement de reprise en main de politiques et de financements par l'État, le CESER aurait souhaité une vision plus précise des priorités et de la manière dont elles seront traduites dans les budgets à venir. L'enjeu est d'autant plus important que l'action régionale devra être revisitée dans la perspective des transitions que la Région souhaite impulser et accompagner, notamment dans le cadre du programme NÉO TERRA.

2019

le CESER a l'esprit de coopération

Le CESER Nouvelle-Aquitaine est engagé depuis de nombreuses années pour construire des coopérations européennes : avec le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque, avec les CESER français de l'Atlantique et avec les CESER - CES des régions atlantiques européennes au sein du Réseau Transnational Atlantique (RTA).

La coopération avec le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque



Le CESER Nouvelle-Aquitaine poursuit le partenariat avec le CES de la Communauté Autonome du Pays Basque. Deux axes de travail ont été explorés en 2019 :

- **L'économie sociale et solidaire et les systèmes et bonnes pratiques en matière de services sociaux innovants en Nouvelle-Aquitaine.** Le CESER Nouvelle-Aquitaine a reçu en février la délégation basque pour une présentation de l'économie sociale et solidaire en France et en Nouvelle-Aquitaine.
- **Les mobilités transfrontalières liées aux formations.** Un état des lieux synthétique des échanges existants en termes de formation et de formation professionnelle entre la Nouvelle-Aquitaine et le Pays Basque est en cours. L'idée est de développer et d'encadrer des échanges de jeunes à tous les niveaux de formation pour diversifier les opportunités non seulement d'emploi, mais aussi de formation pour les jeunes et les adultes, et pour développer une cohésion territoriale et culturelle transfrontalière.

La coopération européenne au sein du RTA



Le RTA, plate-forme de coopération de la société civile dans l'Espace Atlantique, regroupe les CESER des régions françaises (Nouvelle-Aquitaine, Bretagne, Centre-Val de Loire, Pays de la Loire, Normandie), les CES des Communautés autonomes espagnoles (Andalousie, Canaries, Communauté Autonome du Pays Basque, Galice, Extrémadure et Castille-et-Leon) et, au Portugal où il n'existe pas de CES au niveau régional, le Forum Oceano.

Les travaux 2019 ont été consacrés pour une grande part au **corridor atlantique des transports**. Le CESER Nouvelle-Aquitaine préside le groupe de travail au sein du Réseau Transnational Atlantique (RTA). Les questions relatives à l'intermodalité, le report modal, l'innovation

technologique et la plus-value sociétale et environnementale du corridor sont quelques unes des questions qui seront abordées par l'étude y compris avec une approche prospective.

La coopération avec les CESER de l'Atlantique



L'association des CESER de l'Atlantique (Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Nouvelle-Aquitaine) vise à promouvoir l'interrégionalité dans les régions de la façade atlantique.

Les quatre CESER de l'Atlantique ont élaboré une réponse commune à la consultation ouverte en vue de l'adoption des stratégies de façades «Manche Est-Mer du Nord», «Nord Atlantique-Manche Ouest» et «Sud-Atlantique». Le besoin d'appropriation des enjeux

maritimes et de la portée des différentes démarches stratégiques par l'ensemble de la société civile est identifié dans les projets : l'association des CESER de l'Atlantique continuera à y contribuer à la place qui est la sienne.

En juillet, les représentants des CESER de l'Atlantique se sont réunis à Nantes en assemblée générale, dans le cadre de l'exposition « La Mer XXL ». Dans le cadre de cet événement, le CESER Nouvelle-Aquitaine a présenté

ses rapports sur « La qualité des eaux littorales » et sur « L'économie de la mer ».

Les travaux des CESER sur « Les dynamiques de développement des régions de la façade atlantique » se sont poursuivis en 2019. Les auditions permettront de dégager des propositions pour la coopération interrégionale en identifiant des thématiques prioritaires sur lesquelles la développer ou la renforcer, et des leviers mobilisables pour ce faire.

Une contribution originale du CESER : la cartographie des coopérations



Cette initiative a vu le jour lors du processus de rédaction de la nouvelle feuille de route des actions extérieures de la Région. Associé à son élaboration, le CESER a voulu s'appuyer sur la grande diversité de ses membres et des structures et réseaux de la société civile organisée qui le composent pour mettre en évidence les complémentarités et – pourquoi pas – les potentielles opportunités de collaboration entre les acteurs de territoire et la Région. L'inventaire réalisé par le CESER répertorie des actions internationales dans les domaines : environnemental, économique, culturel, éducation et recherche, mobilité des jeunes, coopérations syndicales... en Europe, mais aussi sur les continents asiatique, africain et américain ! Cet outil

a une vocation opérationnelle puisqu'il permet d'identifier des pistes concrètes de collaboration dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route et de la future politique extérieure de la Région.

Une journée dédiée à l'Europe

L'ensemble des conseillers du CESER ont été conviés à une journée d'information et d'échanges le 30 janvier sur l'importance et les modalités de soutien européen aux projets en région. Au menu, une présentation des actions et missions du Bureau de représentation de la Région à Bruxelles, de l'écosystème bruxellois et des grands enjeux liés aux futurs budgets européens, et enfin la gestion des programmes opérationnels au sein de la Direction des fonds européens du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.



Le CESER Nouvelle-Aquitaine dédie une journée à l'Europe

Mardi 30 janvier 2019

L'équipe de la Représentation à Bruxelles, en binôme avec la Direction des fonds européens de la Région, est allée à la rencontre des membres du Comité Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) le 30 janvier à Bordeaux. Les fonds et financements européens étaient au cœur d'une session d'information en deux parties: l'une générale, le matin, suivie de trois ateliers thématiques l'après-midi.

La journée a été ouverte par Isabelle Boudineau, Vice-présidente Europe et International de la Nouvelle-Aquitaine, qui a insisté dans son introduction sur l'importance du tandem Europe-Région. Elle a rappelé que le Conseil régional est Autorité de gestion de près de 2,5 milliards € de fonds européens pour la période 2014-2020 et que le rythme de progression dans l'utilisation de ces fonds était tout à fait satisfaisant. Isabelle Boudineau a également indiqué que la Région était dans l'attente de savoir ce qu'il se passera après 2020, notamment en termes d'architecture de gestion. Elle a en outre souligné que ces montants financent l'Europe de la proximité et que l'Europe s'adressait à tous les citoyens dans leur quotidien.

Près de 100 personnes, membres et fonctionnaires du CESER, ont participé à cette journée de présentations et d'échanges sur les opportunités de soutien européen pour des projets en région. Après avoir balayé le rôle du bureau de Bruxelles et le contexte institutionnel dans lequel il s'inscrit, le budget européen et son avenir ainsi que les grands principes de participation aux programmes de financement sectoriels de l'Union européenne ont été abordés. Les programmes

2019

le CESER contribue à des débats aux enjeux nationaux

Une expression du CESER sur l'actualité sociale et la mobilisation dite des « gilets jaunes »



Dans une expression adoptée en février, le CESER considère que les objectifs fondamentaux de pouvoir d'achat, d'égalité sociale, d'exercice de la démocratie, de transition écologique et de leur articulation devront irriguer tous ses travaux. Il rappelle fermement la nécessité de condamner toutes formes de violences, d'homophobie, d'antisémitisme, de xénophobie, de racisme et de sexisme. Il annonce qu'il approfondira ses travaux sur la nécessité d'un aménagement plus équilibré du territoire, la préservation des biens communs, des services publics et des richesses naturelles, et plus largement toutes les mutations rapides (économiques, sociales, culturelles, environnementales, technologiques) de notre société.

Le CESER Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre de son mandat et de l'approche prospective dans laquelle il s'inscrit, entend contribuer à faire vivre son ambition d'ouverture accrue vers le citoyen et vers les territoires.

Une contribution au grand débat national avec les CESER



Sollicités par le Premier ministre pour contribuer au grand débat national, les Conseils économiques, sociaux et environnementaux (CESER) de toutes les régions françaises, métropolitaines et ultramarines, se sont mobilisés sur le terrain. Ils ont rassemblé dans une publication intitulée « *Les Grands Débats Régionaux* », les contributions des CESER, région par région, sur l'ensemble des territoires, dans toute leur diversité. Ces contributions ont été présentées lors de l'adoption, en mars, de l'avis du CESE de la République intitulé « *fractures et transition : réconcilier la France* », en présence du Premier ministre, Édouard PHILIPPE, et de membres du gouvernement.

Un échange sur l'orientation avec le rapporteur du CESE



Dans le cadre de ses travaux en cours sur l'orientation tout au long de la vie, le CESER Nouvelle-Aquitaine a accueilli Albert RITZENTHALER, co-rapporteur du dossier adopté par le CESE de la République en avril 2018 sur « l'orientation des jeunes ». CESER et CESE se rejoignent sur l'analyse et sur la nécessité de sortir du paradigme de « l'emploi prescrit » et d'un modèle trop adéquationniste de l'orientation.



L'Assemblée des CESER de France reçue à Bordeaux

Régions de France a tenu les 30 septembre et 1er octobre son 15e congrès à Bordeaux. À la suite de ce congrès, une quarantaine de représentants de la quasi-totalité des CESER (CESER, CESC et CESCE de France métropolitains et d'outre-mer) a été reçue par le CESER Nouvelle-Aquitaine. La séance plénière de l'Assemblée des CESER de France a été l'occasion d'échanger avec le Président du Conseil régional, Alain ROUSSET, sur les questions d'actualités et notamment celles de la décentralisation et des missions des CESER.



Évaluation et démocratie : les nouveaux territoires de l'action publique



La loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République de 2015 confère aux CESER la mission « d'informer le Conseil régional sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales, de participer aux consultations organisées à l'échelle régionale, ainsi que de contribuer à des évaluations et à un suivi des politiques publiques régionales ».

La loi NOTRe confirme avec force la reconnaissance des CESER, représentants la société civile organisée, comme des organes disposant d'une expertise leur permettant d'informer les assemblées élues sur les questions économiques, sociales et environnementales.

« Dans quelle mesure les CESER, en tant que nouveaux acteurs de l'évaluation, ont-ils ou vont-ils influencer la pratique de l'évaluation, sa prise en compte dans les décisions et sa diffusion auprès des forces vives du territoire et des citoyens ? ». C'est la question posée dans le cadre des 14es Journées Françaises de l'Évaluation (JFE) qui se sont tenues à Bordeaux les 13 et 14 juin.

L'occasion pour le CESER Nouvelle-Aquitaine de présenter le dispositif original mis en place en région avec :

- une instance œuvrant à l'évaluation des politiques régionales, la Commission d'Évaluation des Politiques Publiques (CEPP), composée d'élus de l'Assemblée régionale et de membres du CESER. Ceux-ci ont notamment proposé les sujets d'évaluation et participent également aux comités de pilotage mis en place pour chaque évaluation ;
- une commission de travail spécifique du CESER dédiée à l'évaluation qui s'est fixé des missions de diffusion de la culture de l'évaluation, de communication des résultats, de suivi de l'action du CESER.

Le dispositif d'évaluation mis en place en Nouvelle-Aquitaine, associant les deux Assemblées, a été salué par les participants.

La situation en matière de développement durable en Nouvelle-Aquitaine



À l'occasion de l'examen du rapport sur la situation en matière de développement durable dans la Région Nouvelle-Aquitaine, le CESER propose au Conseil régional de développer l'évaluation de la prise en compte du développement durable dans les politiques régionales et de participer à l'élaboration d'indicateurs qui iraient plus loin qu'un simple suivi.

La situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes en Nouvelle-Aquitaine

Le rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de la région met en évidence quelques avancées dans la politique régionale en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations. Du chemin reste à parcourir, le CESER encourage le Conseil régional à intensifier son effort dans ce domaine.



2019

Le CESER ancré dans les territoires et attentif aux signaux émergents

Le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité rester en contact avec les territoires et les acteurs qui les font. Dans cet objectif, le Bureau organise une partie de ses réunions mensuelles dans les territoires en alternance dans les différents départements de la région : l'occasion d'aborder sur le terrain les problématiques territoriales. Ainsi :

- à Angoulême, aux Ateliers Magelis
- à Bordeaux, au Muséum de Bordeaux sciences & nature
- à Rochefort, à la Corderie Royale
- aux Eyzies-de-Tayac-Sireuil, au Musée national de la préhistoire
- à Pau, à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour...



Dans le cadre de son plan d'actions, le CESER a affiché une ambition collective d'un CESER plus inventif, plus ouvert sur la société, plus entreprenant. L'action préconisée « *de prendre en compte les enjeux et les signes faibles et/ou émergents d'évolution de la société* » s'est traduite en 2019 par différents temps de travail et d'acculturation.

En janvier, le Bureau du CESER ouvre l'échange avec Pablo SERVIGNE, expert de la collapsologie, concept qui considère que notre civilisation est sur le point de s'effondrer.



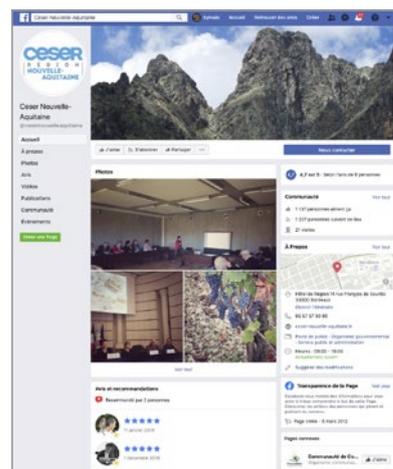
En septembre, l'Assemblée plénière tient une réunion d'information, d'échanges et d'exercices pratiques sur les 17 objectifs de développement durable (ODD).



En octobre, l'Assemblée exprime publiquement son émotion et son indignation suite à l'expulsion de personnes et familles sans-abri au cours de l'été. Le CESER demande d'utiliser tous les moyens juridiques, administratifs et financiers, en associant tous les acteurs, les collectivités, pour un droit effectif d'hébergement et un accueil inconditionnel pour les demandeurs d'asile, les réfugiés et sans-abri.

2019 le CESER communique

Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteurs et le grand public à prendre part à la réflexion. Dans cet objectif, il a défini une stratégie de communication visant un public élargi.



Un site Internet

ceser-nouvelle-aquitaine.fr

présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.

En 2019, le site du CESER fait « page neuve » : nouveau look, nouvelles fonctionnalités, navigation simplifiée, nouveaux documents à disposition de tous !

Une page facebook

facebook.com/cesernouvelleaquitaine

présente les événements, publications, articles... en continu !

1138 personnes aiment ça, 1228 abonnés.



Côté papier, le CESER édite une lettre bimensuelle N-A ! pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. Six numéros en 2019, 4 000 abonnés papier, 2 500 abonnés numériques.

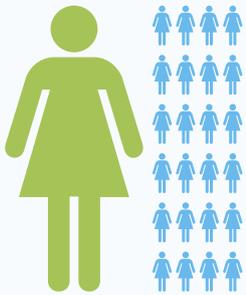


Les rapports du CESER, accompagnés d'une synthèse et d'une fiche de lecture, sont édités et mis à disposition sur simple demande. Par ailleurs, le CESER organise des présentations publiques de ses rapports ou répond à des invitations pour participer à des événements et présenter ses rapports ou encore présenter le CESER et ses missions.

Des rapports diffusés à environ 2 500 exemplaires et à la demande...

VALEURS : RESPECT, ENGAGEMENT,

LA PARITÉ
47%
DE FEMMES



ÂGE
MOYEN
57
ANS

BILAN 2019

CE SER
NOUVELLE-AQUITAINE

DES
CONSEILLERS
RÉPARTIS
SUR LES

12
DÉPARTEMENTS



DÉMOCRATIE




6500
ABONNÉS
À LA
LETTRE




6 LETTRES

NA!

ENVOIS **4000** PAPIER
2500 MAILS



1 SITE
INTERNET

132 REPRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES



UNE ASSEMBLÉE

1 BUREAU
9 COMMISSIONS
1 SECTION

4 COLLÈGES

«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

7 SÉANCES
12 PLENIÈRES
 BUREAUX
75 GIA
329 RÉUNIONS
9 PRÉSENTATIONS
DE RAPPORTS

180 MEMBRES



32 AVIS OU
CONTRIBUTIONS
ADOPTÉS SUR LES
POLITIQUES RÉGIONALES



3 RAPPORTS

3 ABSTRACTS **3** FICHES DE LECTURE

4 INTERVIEWS
TV OU RADIO
65 ARTICLES
DE PRESSE



22 COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

FACEBOOK



1228 ABONNÉS
1138 LIKES

à venir en 2020

Les travaux de saisines ou d'auto-saisines se sont poursuivis en 2019 et donneront lieu à l'édition et la diffusion de nouveaux rapports en 2020 sur des sujets qui conditionnent l'avenir des territoires et des habitants de Nouvelle-Aquitaine. Les publications à venir dans les prochains mois :

Les pratiques culturelles en amateur



Le rapport de la commission « Vie sociale, culture et citoyenneté » du CESER sera présenté en plénière de décembre 2019. À partir de témoignages d'acteurs impliqués et d'exemples d'initiatives développées dans différents domaines par des structures qui accompagnent les pratiques en amateur, le CESER rendra compte de la richesse et de la diversité des expériences existantes dans tous les territoires de la Nouvelle-Aquitaine. Il mettra en exergue la question de l'accompagnement de ces pratiques et celle, centrale, de la relation aux personnes et enfin celle des droits culturels. Les enjeux associés aux pratiques en amateur à l'éclairage des droits culturels des personnes seront identifiés pour enfin formuler des préconisations.

L'éducation à l'orientation tout au long de la vie



Cette étude attendue en mars 2020, conduite par la commission « Éducation, Formation et Emploi », s'inscrit dans le cadre de la mise en place d'un Service public régional de l'orientation (SPRO) et de la réforme législative en la matière. Il présentera un état des lieux et une réflexion prospective sur cette problématique en fonction des différents publics : lycéens, étudiants, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi...

L'impact économique de la métropolisation



Ce rapport de la commission « Économie », attendu en mars 2020, répond à une saisine du Président du Conseil régional. Il présentera les effets de la concentration économique sur certaines aires urbaines, en particulier l'agglomération bordelaise du fait du phénomène de métropolisation et proposera des mesures d'adaptation, et d'accompagnement des politiques économiques régionales.

D'autres rapports attendus en 2020 :

- Les évolutions nécessaires des agricultures en Nouvelle-Aquitaine à l'heure des transitions (climatique, écologique, énergétique, sociale...)
- Patrimoine et développement des territoires
- Neutralité carbone - Mobilités/transports
- La pauvreté et la précarité en Nouvelle-Aquitaine
- L'état des lieux de l'investissement en capital dans les entreprises et des fonds d'investissement en Nouvelle-Aquitaine
- La jeunesse
- Les dynamiques de développement des régions et des territoires de la façade Atlantique
- La mobilité transfrontalière liée à la formation et à l'emploi
- Les conditions de réalisation et les impacts du « corridor Atlantique » du RTE-T (Réseau TransEuropéen de Transport).

Ils ont siégé en 2019

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • Lucile AIGRON • Brigitte ALANORE • Annick ALLARD
Michel-Daniel AMBLARD • Joël ANDRÉU • Stéphanie ANFRAY • Nathalie AUDIGUET • *Catherine AUGRAND**
Alain BARREAU • Philippe BÉNÉTEAU • Wiame BENYACHOU • Oliver BERTRAND • Marc BESNAULT SORIA
Gilles BEZIAT • Tiphaine BICHOT • Claude BILLEROT • Caroline BIREAU • Bernadette BONNAC HUDE
Fabienne BORDENAVE • Louis BORDONNEAU • Chantal BOUATBA • Amandine BOUDIGUES
Muriel BOULMIER • Laura BOURIGAULT • Geneviève BRANGÉ • Daniel BRAUD • Jean-Philippe BRÉGÈRE
Alain BRETTE • Patrice BRUNAUD • Rima CAMBRAY • Anne-Marie CASTÉRA • David CERESUELA
Olivier CHABOT • *Fabienne CASSAGNES** • Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU
Dominique CHEVILLON • Jean-Luc COHEN • Robert COLIN • Marie-Neige COMBABESSOUSE
Sophie CONSEIL • Anne COUVEZ • Alain DALY • Claudine DANIAU • Alyssa DAOUD • Pierre DAVANT
*Isabelle DAVISSEAU** • Camille DE AMORIN BONNEAU • Christel DE OLIVEIRA • Patrick DEBAERE
Bernard DÈCHE • Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • Didier DELANIS • Marcel DEMARTY • Jean-Luc DENOPCES
Philippe DESPUJOLS • Karine DESROSES • Bernard DUFAU • Benoît DURET • Jean-Jacques DUSSOUL
Jean-Jacques ÉPRON • Catherine ESTIENNE • Guy ESTRADE • Pantxo ETCHEGOIN ELISSAGARAY
Marylène FAURE • René FERCHAUD • Roland FEREDJ • Gérard FILOCHE • Wafaa FORT
Jean-Bernard FOURMY • Emmanuelle FOURNEYRON • Valérie FRÉMONT • Anne GAUDIN
Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU • Line GILLON • Sylvie GIRARD • Gérard GOMEZ
Chantal GONTHIER • Bernard GOUPY • Jean-Pierre GROS • *Fabienne GUICHARD** • Marc HAVARD
Michelle HEIMROTH • Véronique HERVIOU • Dominique IRIART • Christine JEAN • Yves JEAN
Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO • Ludovic JOMIER • Géraldine JOUSSEAUME • Nilda JURADO
Taoufik KARBIA • *Olivier LACHAUD** • Jonathan LALONDRELLE • Nathalie LAPORTE • Marie-Jo LAROZE
Serge LARZABAL • Stéphane LATOUR • Stéphane LATXAGUE • Claire LAVAL • Brigitte LAVIGNE
Mathieu LE ROCH • Françoise LECLERC • Ginette LECOURT • Véronique LELIBON • Martine LÉVÈQUE
Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN • Jacques LOUGE • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU
Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • Jean-Bernard MARON • Magali MARTIN • Anthony MASCLE
François-Xavier MENOUE • Liza MERCHAOU • Jean-Louis MERPILLAT • Monique MICHEL • Claudine MILOX
Philippe MOINARD • Véronique MOMENTEAU • Stéphane MONCHAMBERT • Stéphane MONTUZET
Philippe MORANDEAU • Pascale MOREL • Philippe MORETTI • Charlotte MORIZE • Corinne MOTHES
Michel NEMPON • Monique NICOLAS • Dominique NIORTHE • Patrick OLLIVIER • Marylise ORTIZ
*Emmanuelle PARENT** • *Hélène PAULIAT** • Élie PEDRON • Jacques PÈRE • Trang PHAM • Pierre PHILIPPE
Benoît PIERRE • Catherine PIET-BURGUES • Hervé PINEAUD • *Clarisse PINEL** • Alix PORTET-LASSERRE
Yves PRÉVOST • Séverine PRIVAT-HOCHET • Christophe RABUSSIER • *Amélie RABY** • Patrick RAGUENAUD
Annie-Claude RAYNAUD • Laurent REBIÈRE • *Alain REILLER** • Philippe RETOUR • Monique REUZÉ
Serge REY • Pascale ROME • Anne ROSENBERGER • Jany ROUGER • Monique ROUGIER
Paul-Hervé ROUSSEAU • Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX • Éric ROUX • Serge ROZIER • Julien RUIZ
Cécile SAEZ-PAYENCET • Philippe SAÏD • Joël SAINTIER • Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT
Rita SILVA VARISCO • André-Marc SOLUREAU • Ariane TAPINOS • Catherine TARJUS • Flavien THOMAS
Claudia THURET-ROUDIER • Michel VALENTIN-GARRIGUE • Christine VASSEUR • Gérard VILAIN • Isabelle VISENTIN

Les conseillers dont le nom apparait en italique ont démissionné en 2019*

© CESER Nouvelle-Aquitaine - Conception : Kymzo Design - Impression sur papiers PEFC avec des encres végétales : SIPAP OUDIN.

© Crédits photos : Photothèque du Conseil régional : Gilbert Alban, Guillaume Bonnaud, Françoise Roch, Sébastien Sindeu, Sabine Delcour, Sébastien Le Clézio / ADEME : Bourguet Roland / Communautés européennes : Alain Schroeder / Günther Vicente / Jacques Rouaux API Photo / Phovoir, Pixabay, Pxhere / Photothèque CESER

20



SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis

CS 81383

33077 Bordeaux Cedex

Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie

CS 3116

87031 Limoges Cedex1

Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie

CS 70575

86021 Poitiers Cedex

Tel. 05 49 55 77 77



Ceser Nouvelle-Aquitaine



ceser-nouvelle-aquitaine.fr